



ALPLA, UNE IMPLANTATION RÉUSSIE

Alpla est une entreprise de plasturgie située à côté de Blois dans le Loir et Cher (41). Elle compte 118 salariés qui prennent en charge, en premier lieu, la fabrication de flacons de shampoing, mais aussi produits d'entretien, de capsules et de bouchons. De sa création en 1994 jusqu'en mars 2013, Alpla n'avait jamais connu d'organisation syndicale sur le site. Aujourd'hui, la CFDT représente 88% des salariés et compte 58 adhérents. Le Mag FCE a rencontré Manuel Correia, le délégué syndical de l'entreprise afin de comprendre les clefs de ce succès.

MAG FCE : Manuel, quelles sont les raisons pour lesquelles tu as souhaité implanter la CFDT dans ton entreprise ?

MANUEL : Tout commence courant 2012 avec la détermination de quelques salariés et Sebastien Nabon, le secrétaire du CE, nous avons besoin d'un coup de main, d'un soutien pour nous aider à prendre en charge les dossiers individuels des salariés et surtout mieux remplir notre rôle sur la partie économique du Comité d'Établissement. Nous en avons parlé à plusieurs reprises et nous nous sommes mis d'accord pour prendre rendez-vous avec la CFDT.

MAG FCE : Pourquoi la CFDT, plutôt qu'une autre organisation syndicale ?

MANUEL : Pour nous, la seule image que nous avions des syndicats était celle des médias. Nous recherchions un syndicat qui négocie et propose sans dire oui à tout. C'était l'image que nous avions de la CFDT. C'est ainsi que nous avons rencontré une première fois le secrétaire du syndicat Chimie Energie Centre Val de Loire, Bruno Carraro, fin 2012, afin qu'il nous présente la CFDT et nous explique ce qu'il pouvait nous apporter et ce qu'il attendait de nous.

MAG FCE : Tu dis avoir rencontré le



Syndicat fin 2012 et tu es devenu Représentant de la Section Syndicale fin mars 2013. Pourquoi avoir attendu 4 mois ?

MANUEL : D'une part, nous voulions prendre notre temps car c'est un engagement important et d'autre part, Bruno nous avait demandé de convaincre quelques salariés de nous rejoindre avant de créer la section syndicale.

MAG FCE : Quelle a été la réaction de ta direction lorsqu'elle a appris ta nomination ?

MANUEL : Au tout début, la direction a été surprise. Il n'y avait pas de conflit dans l'entreprise alors elle ne comprenait pas vraiment pourquoi nous voulions créer une section syndicale. Ensuite, lorsque nous avons proposé au directeur de rencontrer le secrétaire de Syndicat, nous avons ressenti de l'appréhension. Mais à la sortie de l'entretien avec Bruno, le directeur et la RH étaient rassurés sur nos intentions et sur les pratiques de la CFDT. Tout en étant bien conscient de notre détermination à imposer un vrai dialogue social. La direction semblait le souhaiter également. D'ailleurs, cela s'est vérifié depuis. Elle a financé ma formation de délégué syndical ainsi que celle des délégués du personnel en plus de celles des élus CHSCT. Elle nous reçoit facilement et rapidement et prend souvent en compte nos remarques et propositions.

MAG FCE : De quelle aide avez-vous bénéficié de la part du Syndicat ?

MANUEL : Au-delà des formations, la plus importante a été le soutien au jour le jour sur les questions de droit et de pratique syndicale. L'équipe du syndicat nous a accompagnés sur la préparation des élections, sur l'animation du collectif de section, sur la défense d'adhérents lors de sanction... En plus, Bruno a participé à une journée de concertation avec les salariés et nous a créé un espace sur le site internet du syndicat, etc.

MAG FCE : Manuel, 7 adhérents débuts 2013 et 50% des salariés syndiqués à la CFDT en un an. Quelle est ta recette ?

MANUEL : Nous n'avons pas de recette, c'est l'enthousiasme qu'on fournit aux premiers membres à faire partager leurs convictions et la mise en œuvre des éléments donnés par le Syndicat. Nous travaillons en équipe et nous prenons les décisions à plusieurs. Nous allons régulièrement rencontrer les salariés. Nous leur donnons de l'information sur les réunions de DP, de CE et sur les négociations CCE. Nous réunissons nos élus tous les mois et les adhérents au moins une fois par an. Par contre, nous réservons les scoops à nos adhérents. Et avec tout cela, nous proposons régulièrement à nos collègues de nous rejoindre. Et cela marche...•